



## RÈGLES DE PARTICIPATION AUX TIRAGES DE LA LOTO FONDATION 2024-2025

### Attestation du participant

Par l'achat d'un billet de participation à la Loto Fondation, le participant reconnaît avoir pris connaissance des règles du tirage et s'engage à s'y conformer.

### Tirages

#### *Tirages mensuels*

Dans le cadre de la Loto Fondation, la Fondation de l'Hôpital de Memphrémagog (ci-après désignée la « Fondation ») procèdera à 7 séances de tirage régulier durant lesquelles 4 gagnants seront pigés par séance. 3 grands tirages auront également lieu durant lesquels 2 gagnants seront pigés par tirage. Les tirages auront lieu à 9 h à la Fondation de l'Hôpital de Memphrémagog, située au 50, rue St-Patrice Est, local 8007 à Magog et les billets seront pigés par un membre de l'équipe de la Fondation le jour du tirage. Les tirages auront lieu le dernier jeudi de chaque mois, sauf exception le 27 juin et le 19 décembre 2024.

- **Dates des Grands tirages :**  
27 juin 2024, 19 décembre 2024, 27 mars 2025
- **Dates des Tirages réguliers :**  
18 juillet 2024, 29 août 2024, 26 septembre 2024, 31 octobre 2024, 28 novembre 2024, 30 janvier 2025, 27 février 2025

### Prix et réclamation des prix

#### *Tirages mensuels*

Pour les 7 séances de tirage régulier, 2 gagnants recevront chacun la somme de 250 \$ en argent et 2 gagnants recevront chacun la somme de 500 \$ en argent. Quant aux 3 grands tirages, 2 gagnants recevront chacun la somme de 1000 \$ en argent. Tous les prix seront remis sous forme de chèque uniquement. Les gagnants seront contactés par téléphone le jour du tirage et leurs noms seront affichés dans les babillards des 7 ascenseurs de l'établissement, de l'entrée de l'Urgence et sur la porte du bureau de la Fondation. Les prix devront être réclamés au local de la Fondation entre 9 h et 16 h, en semaine du lundi au jeudi, dans les 30 jours suivant la date du tirage, à défaut de quoi la Fondation se réserve le droit de piger un autre gagnant.

Valeur totale des prix : 16 500 \$



### **Prix instantanés**

Il y'a 25 prix instantanés à remporter. Lors de votre achat de billet de loterie en personne, vous aurez la possibilité de tirer une « capsule » pour découvrir si vous avez remporté un prix instantané ou non. Si votre billet est acheté sur notre plateforme web, vous pourrez effectuer le tirage de la capsule ultérieurement.

15 prix instantanés de 50 \$ et 10 prix de 100 \$ pourront être gagnés lors de cette édition.

Les gagnants des prix instantanés peuvent réclamer leur prix selon l'option suivante :

- **En personne** au kiosque de vente ou en se présentant au local de la Fondation entre 9 h et 16 h, du lundi au jeudi. Les gagnants doivent avoir en main leur talon de billet en guise de preuve pour pouvoir réclamer leur prix. Les prix instantanés doivent être réclamés au plus tard le 30 avril 2025 à 16 h, à défaut de quoi ils seront annulés. Les prix instantanés réclamés de cette façon seront remis en argent comptant uniquement.  
Valeur totale des prix : 1750 \$

### **Condition**

La Loto Fondation est réservée aux employés et médecins du RLS de Memphrémagog - CIUSSS de l'Estrie - CHUS âgés de 18 ans et plus. Les participants admissibles peuvent acheter un nombre illimité de billets, sous réserve de la disponibilité de ceux-ci. Le nombre de billets disponibles est limité à 400 billets qui sont numérotés de 001 à 400. Chaque billet est valide pour tous les tirages mensuels et un billet peut être pigé plus d'une fois au cours de l'année puisque nous remettons les billets gagnants dans la boîte de tirage à la suite de chaque tirage.

### **Coût et modes de paiement**

Le coût d'un billet est de 162,50 \$.

Les participants admissibles peuvent acquitter le coût des billets achetés selon les modes de paiement suivants :

1. **Prélèvement sur la paie** : Pour l'achat d'un billet, votre employeur procédera à 26 prélèvements de 6,25 \$ par paie, échelonnés du dimanche 19 mai 2024 au 17 mai 2025
2. **Note** : *L'employé ayant choisi les prélèvements sur la paie devra acquitter le solde s'il quitte le RLS de Memphrémagog. Cette somme sera alors prélevée sur sa dernière paie et l'employé demeurera éligible aux tirages de l'édition en cours.*
3. **Carte de crédit** : Par un seul versement au coût total des billets achetés
4. **Virement Interac** : Par un seul versement au coût total des billets achetés



### Reçus fiscaux

Aucun reçu fiscal n'est délivré, le tout conformément aux lois sur l'impôt en vigueur quant à la vente de billets de tirage.

### Pour acheter des billets

Les billets seront en vente du 17 avril au 15 mai 2024.

Trois possibilités sont offertes aux participants admissibles afin qu'ils puissent se procurer leur(s) billet(s) :

1. Auprès d'un de nos vendeurs. La liste des vendeurs est disponible sur notre site Web.
2. En ligne à [fondationhopitalmagog.org](https://fondationhopitalmagog.org) via l'onglet « Je donne ». Nous vous conterons pour la remise de votre billet.
3. Via le dépliant promotionnel disponible auprès des téléphonistes à l'accueil de l'entrée principale ou dans le présentoir mural près du bureau de la Fondation, local 8007. Une fois le coupon de participation rempli, nous le remettre par courrier interne ou le déposer dans notre boîte postale sécurisée située près du bureau de la Fondation. Nous vous conterons pour la remise de votre billet.
4. Lors d'un de nos kiosques de vente :
  - 17 avril 2024 : Corridor de l'Hébergement 1, près de la cabine Recharge, de 10 h à 16 h 30
  - 30 avril 2024 : Secteur de la cafétéria, de 11 h à 13 h 30
  - 6 mai 2024 : Secteur de la cafétéria, de 11 h à 13 h 30
  - 14 mai 2024 : Secteur de la cafétéria, de 11 h à 13 h 30

#### Notes :

- ❖ *SVP, nous aviser de toute modification à vos informations personnelles puisque notre système n'est pas lié à celui du CIUSSS-CHUS.*
- ❖ *Aucune participation n'est renouvelée automatiquement.*
- ❖ *Aucun remboursement sur l'achat des billets.*

### Les bénéficiaires

La Loto Fondation est une activité de financement qui permet à la Fondation de l'Hôpital de Memphrémagog d'investir davantage dans la réalisation de petits et grands projets dédiés à maintenir et bonifier la qualité et la diversité des soins et des services de santé offerts à notre établissement.

Licence de tirage : RACJ-N° 2469